PAYS DE L'AIGLE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi vingt-quatre septembre à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le dix-huit septembre 2026, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Véronique LOUWAGIE.

Monsieur Didier PITOU a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	49
VOTANTS	52

CONVOCATION

Datée	du 18/09/2026
Affichée	le 18/09/2026

OBJET

Budget annexe Assainissement – Affermage : décision modificative n°1

Etaient présents : Dominique LORMEAU, Christophe CHEBASSIER, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Vincent GUERARD, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Francis COLASSE, Jean-Luc BEAUFILS, Marc GÉGU, Olivier CERESER, Nicolas MASSE, Hélène JÉANNE, Romain DEULEY, Brigitte SALVINI, Geoffrey LE DÉAN, François BRIZARD, Serge LEBRETON, Véronique LOUWAGIE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Pascal SAMSON, Emilie TISON, Sébastien CHEVALIER, Mehdi AFIF, Marie-Laure LERAISNIER, Jean-Marie GOUSSIN, Fabien REGNIER, Serge DELAVALLÉE, Corine LE BLÉVEC, Vincent COLLO, Frédéric BITTARD, Gilbert MATELOT, François HUREL, Jérôme BIGNON, Fabien FAUQUET, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Wiener FLEURIMOND, Mickaël HERAULT, Xavier GUYET, Jacky DE TAERVERNIER, Daniel LANDE, Jean SELLIER, Vincent GUYET, Christine LOUATRON, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL.

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean-Luc NOUAIL
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Fabien REGNIER
Patricia ERNOUX a donné pouvoir à Sébastien CHEVALIER

Représentés : Daniel MARIE représenté par Vincent GUERARD
Delphine PRIEUR représentée par Frédéric BITTARD
Christophe POTTIER représenté par Xavier GUYET

Absents excusés : Pierre DUFAY, Sylvie FARAULT

Absent : Hubert GORET

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-208-BF
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Monsieur LE DÉAN, Vice-Président délégué aux Finances et aux ressources humaines expose aux membres du Conseil qu'il convient de procéder à plusieurs modifications :

Ajustement des crédits budgétaires sur les dépenses de personnel afin d'intégrer le coefficient de revalorisation annuelle de 1% prévue dans la délibération votée fin 2025, actant des modalités de refacturation des dépenses de personnel du budget général vers le budget annexe

Inscriptions de crédits au chapitre 65, oubliés lors de l'élaboration du budget primitif (BP) 2026, afin de régler les dépenses d'informatique et d'anticiper d'éventuelles admissions en non-valeurs

Les crédits nécessaires sont puisés dans les excédents cumulés mis en réserve au compte 678

Il convient de modifier les inscriptions budgétaires comme suit :

Affermage DM 1			Réaffectation des crédits	
FONCTIONNEMENT	**Chapitre**	**Article**	**Intitulé / objet**	**Proposition - € HT**
Dépenses	012	6218	Dépenses de personnel	1 500 €
	65	6512	Droits d'utilisation - informatique en nuage	2 000 €
	65	6541	Créances admises en non-valeur	5 000 €
	65	6542	Créances éteintes	5 000 €
	67	678	Autres charges exceptionnelles - Excédent	-13 500 €
			Total Dépenses de fonctionnement	**0 €**
Recettes			**Total Recettes de fonctionnement**	**0 €**
			Equilibre de la section	**0 €**

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

- Vu l'instruction budgétaire et comptable applicable aux services publics à caractère industriel et commercial,

- Vu la délibération n ° 2026-02-12-045 du Conseil Communautaire en date du 12 février 2026 portant approbation du budget primitif 2026 du budget annexe Assainissement-Affermage

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-208-BF
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **VOTE** la décision modificative n ° 1 au Budget annexe Assainissement-Affermage comme présentée ci-dessus.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 02 OCT. 2026
Publié en ligne le 02 OCT. 2026
Certifié exécutoire

La Présidente,
Véronique LOUWAGIE

CDC des Pays de L'Aigle
61300
L'AIGLE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-208-BF
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20260924-2026-09-24-208-BF
Date de télétransmission : 02/10/2026
Date de réception préfecture : 02/10/2026